



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
Question au Gouvernement n° 1020

Texte de la question

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Mme la présidente . La parole est à Mme Virginie Duby-Muller.

Mme Virginie Duby-Muller . En cette Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, nous devons regarder en face une réalité douloureuse : partout dans le monde, les libertés et la sécurité des femmes régressent. Ici même, en France, le combat n'est toujours pas gagné.

Héritiers d'Olympe de Gouges, de George Sand, de Simone Veil et de toutes ces femmes anonymes qui, chaque jour, se battent pour leur dignité, nous voyons pourtant leur combat résonner douloureusement aujourd'hui, alors que des violences blessent et tuent encore.

Ces violences ont des visages et des noms : Julie Douib, tuée en 2019 à l'âge de 34 ans, malgré huit plaintes restées sans suite ; Chahinez Daoud, brûlée vive à Mérignac en 2021 après des années de violences et de signalements ; Philippine, 19 ans, violée et assassinée dans le bois de Boulogne. Jeudi dernier encore, quatre féminicides ont été perpétrés sur le territoire national, en Gironde, dans le Gard, dans le Doubs et dans les Ardennes. Certains des accusés étaient pourtant déjà connus pour des faits de violences intrafamiliales et multirécidivistes.

Chaque meurtre, chaque viol, chaque plainte ignorée est une horreur, un affront fait à nos valeurs, à ce qu'est la France. En 2024, selon les chiffres du ministère de l'intérieur, 107 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint, et plus de 230 000 femmes ont déclaré avoir subi des violences conjugales. Ces femmes ne se réduisent pas à des chiffres : nous devons nous battre pour leur mémoire.

Avec Laurent Wauquiez et le groupe Droite républicaine, nous adressons une mise en garde claire : le *backlash* et les reculs constatés ailleurs ne doivent pas devenir une réalité dans notre République.

Notre groupe a pleinement participé aux réunions de travail d'une future loi-cadre transpartisane. Les mesures annoncées, notamment l'intégration des notions d'emprise et de contrôle coercitif dans notre droit, vont dans le bon sens. Mais comment aller plus loin et s'attaquer au mal à la racine, pour garantir aux femmes de France la liberté, la sécurité et l'égalité auxquelles elles ont droit ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe EPR. – M. Sylvain Berrios applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. Je partage votre lucidité : la France ne constitue pas un microclimat à l'abri des mouvements internationaux de recul et de régression, tels que le *backlash* ou les mouvements masculinistes évoqués il y a

un instant par M. Gouffier Valente. Ces mouvements puissants, qu'ils soient identitaires, religieux, néoconservateurs ou réactionnaires, ciblent systématiquement les femmes – les femmes et leur corps, les femmes et leurs droits.

Face à eux, la France doit à la fois maintenir le cap et sortir d'une forme de naïveté. Peut-être avons-nous cru trop longtemps que l'égalité n'était qu'une affaire de génération, qu'elle adviendrait d'elle-même. Or les droits humains – et les droits des femmes en particulier – ne vont jamais de soi : ils sont un combat et doivent le rester. Un combat, dans cet hémicycle, pour faire vivre le droit ; un combat, sur le terrain, pour l'application des droits qui garantissent à chaque femme le respect.

Enfin, il nous faut changer de regard. Notre responsabilité n'est pas d'apprendre à nos filles à avoir peur ou à se méfier, mais d'apprendre à nos garçons à les respecter : cela change tout. C'est ce combat que nous devons mener ensemble, dans l'éducation nationale comme au sein de nos familles, en y intégrant toutes les autres formes de violences, notamment les cyberviolences.

Je le répète : faisons preuve de lucidité, sortons de la naïveté et soyons conscients que ce combat, toujours à mener, n'est jamais définitivement gagné ! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*
– Mme Sérgolène Amiot s'exclame.)

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1020

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 novembre 2025